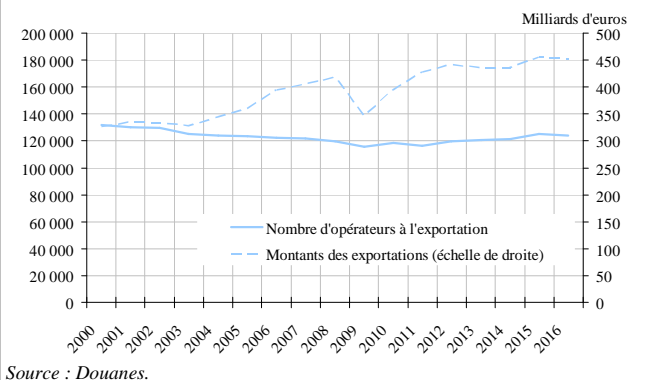




### Légère baisse du nombre d'opérateurs à l'exportation

En 2016, le nombre total d'opérateurs à l'exportation s'élève à 124 300 (unités légales), soit une diminution de 0,6 %. Parmi ces exportateurs, le renouvellement est relativement important : environ un quart des exportateurs en 2016 n'exportaient pas en 2015 et un quart des exportateurs de 2015 n'exportent plus en 2016. Ces « entrants » et « sortants » sont pour la très grande majorité des opérateurs de petite taille ; l'appareil exportateur français reste de fait très concentré.

#### 1. Évolution annuelle du nombre d'opérateurs à l'exportation et des montants exportés (en milliards d'euros)

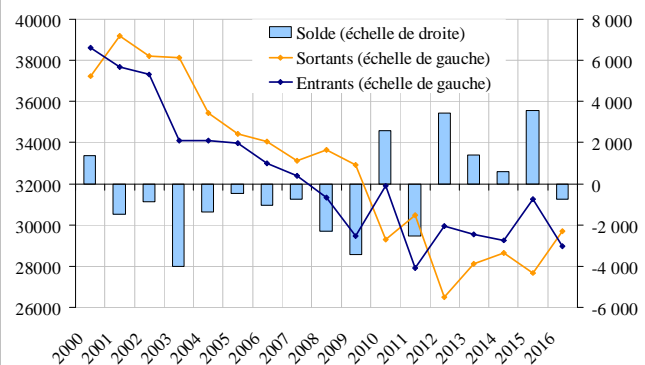


#### Des opérateurs à l'exportation un peu moins nombreux en 2016

En 2016, le commerce mondial poursuit son ralentissement entamé en 2015 du fait d'importations décevantes en zone euro et en Chine, notamment au 1<sup>er</sup> semestre, et du ralentissement de la demande intérieure des pays anglo-saxons. Dans ce contexte, les exportations françaises de biens se tassent de 0,5 % par rapport à 2015. Le nombre d'exportateurs de biens depuis la France suit la même évolution, en léger recul par rapport à 2015 (-0,6 %), pour atteindre un total de 124 300 environ, soit une baisse de 750 exportateurs. Depuis 2011, c'est la 1<sup>ère</sup> année que le nombre d'exportateurs diminue.

Estimé à 124 100 en début d'année, le nombre d'opérateurs à l'exportation a été légèrement révisé à la hausse du fait de la prise en compte des déclarations tardives.

#### 2. Évolution du nombre d'opérateurs « entrants » et « sortants » à l'exportation



Note de lecture : en 2016, le nombre d'exportateurs sortants est d'environ 29 700, celui d'entrants de 28 950, soit un solde négatif de 750 exportateurs.

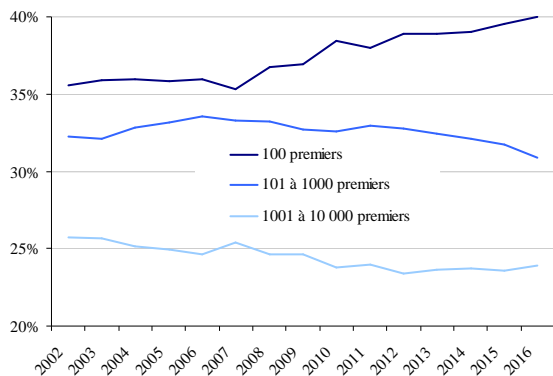
#### Une rotation importante des exportateurs

Les exportateurs connaissent une rotation importante d'une année sur l'autre. En 2016, environ 29 000 opérateurs, soit 23 % du total des exportateurs, commencent une activité d'exportation, alors que, dans le même temps, 29 700 la cessent (24 % des opérateurs recensés en 2015). Cela représente 2 000 exportateurs « sortants » de plus qu'en 2015 et 2 300 exportateurs « entrants » de moins. Dans ces deux populations, les opérateurs de petite taille sont prépondérants : 90 % des entrants comme des sortants sont des opérateurs de moins de 20 salariés. La part de novices est également importante : 65 % des entrants en 2016 sont des primo-exportateurs (opérateurs ayant exporté l'année N mais pas les cinq années avant) et 40 % des sortants en 2016 étaient des primo-exportateurs en 2015.

Si ce renouvellement participe à la compétitivité économique, il reflète aussi la vulnérabilité des exportateurs occasionnels, qui s'essayeront à l'international sans toujours confirmer cet essai.



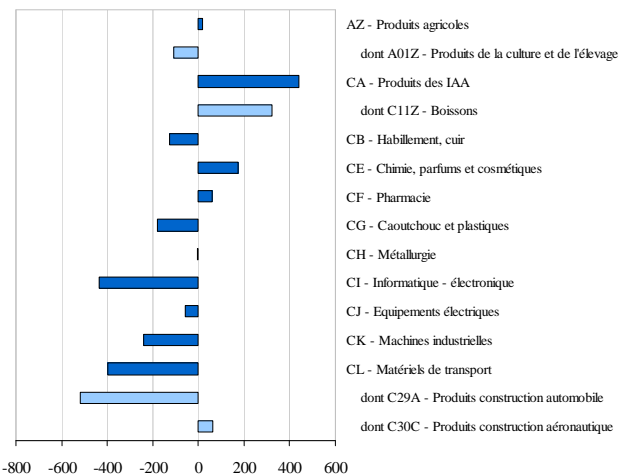
### 3. Concentration de l'appareil exportateur français



Source : Douanes.

Note de lecture : en 2016, les 100 premiers exportateurs réalisent 40 % des exportations contre 35,5 % en 2002.

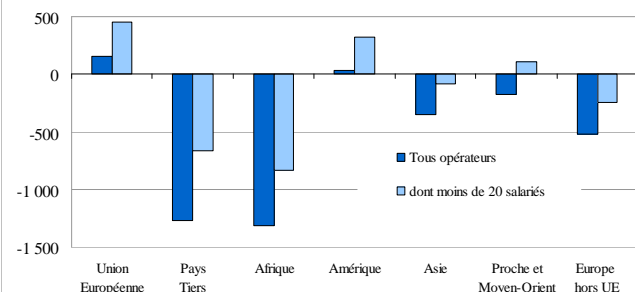
### 4. Évolution du nombre d'exportateurs selon la nature des produits échangés



Source : Douanes.

Note de lecture : en 2016, les exportateurs de produits de la construction automobile sont 520 de moins qu'en 2015. Seuls sont pris en compte dans ce graphique les exportateurs qui réalisent au moins 25% de leurs échanges dans le poste produit considéré (nomenclature A38 ou A129)

### 5. Évolution du nombre d'exportateurs selon la destination géographique et la taille



Source : Douanes

Note de lecture : en 2016, les exportateurs de biens depuis la France vers l'Afrique sont 1 300 de moins qu'en 2015. Cette diminution est principalement le fait des opérateurs de moins de 20 salariés (-850).

Sur les exportateurs « entrants » en 2015, moins de 45 % ont exporté en 2016. Si l'on étend la période de confirmation à 2 ans, leur nombre diminue d'un tiers. Ainsi, 30 % des exportateurs entrants en 2014 ont exporté en 2015 et 2016.

La taille de l'opérateur est un facteur explicatif du maintien à l'international. Les opérateurs de moins de 20 salariés sont plus vulnérables : 27 % des exportateurs en 2015 de moins de 20 salariés n'exportent plus en 2016, alors que, dans le même temps, seuls 9 % des plus de 250 salariés cessent d'exporter.

D'autres facteurs interviennent, notamment le fait d'être adossé à un groupe ou le secteur d'activité. En 2016, 15 % des opérateurs sous contrôle d'un groupe cessent leur activité d'exportation contre 30 % pour les exportateurs indépendants. Et le renouvellement est presque 3 fois plus important parmi les exportateurs relevant d'un secteur des services (38 % d'entrants et de sortants en 2016) que parmi ceux relevant d'un secteur industriel (14 % d'entrants et de sortants en 2016).

En termes de montants échangés, l'importance des sortants et des entrants est nettement moindre : en 2016, les sortants ont réalisé seulement 0,6 % des exportations de 2015 et les entrants environ 1 % des exportations de 2016.

### Un appareil exportateur français très concentré

En 2016, les 100 premiers exportateurs réalisent 40 % des exportations totales de biens depuis la France. Les 1 000 premiers, qui représentent moins de 1 % de la population, concentrent quant à eux 70 % des exportations, autrement dit ces 1 000 premiers exportent chacun en moyenne environ 320 millions d'euros de biens depuis la France. A l'opposé, les opérateurs classés au-delà du 10 000<sup>ème</sup> rang, soit plus de 90 % de la population, réalisent seulement 5 % des ventes à l'international pour un montant annuel moyen d'exportation d'environ 20 000 €.

### Moins d'exportateurs de matériels informatique et électronique et de véhicules automobiles

Si l'on regroupe les opérateurs selon la nature des produits échangés, le nombre d'opérateurs diminue surtout parmi les exportateurs de matériels informatique et électronique (-430 par rapport à 2015) et parmi les exportateurs de produits de construction automobile (-520). À l'inverse, les exportateurs de produits agroalimentaires, et plus particulièrement ceux de boissons sont plus nombreux en 2016 (respectivement +440 et +320).

### Diminution marquée du nombre d'exportateurs vers l'Afrique

En 2016, l'évolution du nombre d'opérateurs vers l'Union européenne et vers les pays tiers est sensiblement équivalente à celle des exportations. Le nombre d'exportateurs augmente de 0,2 % à destination de l'Union européenne (+0,4 % en montants exportés), soit 150 exportateurs de plus qu'en 2015, tandis qu'il diminue de 1,3 % à destination des pays tiers (-2,3 % en montants exportés), soit 1 270 exportateurs de moins. Le nombre d'exportateurs diminue notamment vers l'Afrique (-1 320).

## Les exportations réalisées par les PME et micro-entreprises progressent en 2016

Le décret 2008-1354 d'application de la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 définit l'entreprise comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de productions de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ».

Pour repérer les entreprises au sens de la LME, l'Insee identifie les entités disposant d'une « certaine autonomie » et se livrant à des activités économiques distinctes (cf. « méthodologie » p.4). Chaque entreprise ainsi définie comporte une ou plusieurs unités légales. Ces entreprises peuvent être indépendantes ou sous contrôle d'un groupe français ou étranger.

En 2016, on recense environ 109 700 entreprises exportatrices de biens depuis la France au sens de la LME. Le nombre d'entreprises exportatrices diminue de 0,3 % par rapport à 2015, soit une baisse de 400 entreprises environ, des micro-entreprises pour la quasi-totalité.

### Plus de la moitié des exportations réalisées par les grandes entreprises et un tiers par les ETI<sup>1</sup>

Le décompte par catégorie d'entreprises au sens de la LME confirme la forte concentration du tissu productif. En effet, les grandes entreprises (GE<sup>2</sup>) ne représentent que 0,4 % du nombre total des entreprises exportatrices mais effectuent 54 % des exportations totales de biens. En 2016, les performances de ces grandes entreprises à l'exportation sont moins bonnes qu'en 2015, notamment pour les filiales de groupes étrangers (-3,3 % par rapport à 2015 contre -0,9 % pour celles de groupes français), qui représentent presque la moitié des grandes entreprises exportatrices depuis la France.

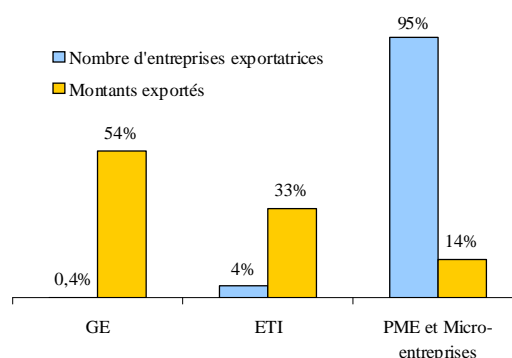
En 2016, le nombre d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) exportatrices progresse très légèrement (+0,4 % par rapport à 2015) pour un montant d'exportation quasi-stable (-0,2 %). Ces ETI, majoritairement des filiales de groupes français, réalisent en 2016 un tiers des exportations depuis la France.

### Les performances des PME<sup>3</sup> et micro-entreprises à l'exportation s'améliorent en 2016

Les PME et les micro-entreprises, représentent 95 % des entreprises exportatrices, mais seulement 14 % des exportations. En 2016, elles sont un peu moins nombreuses qu'en 2015 (-0,4 %) mais leurs performances à l'exportation s'améliorent, pour les PME (+2,5 %) comme pour les micro-entreprises (+3,1 %).

Pour les micro-entreprises, la hausse tient autant à l'augmentation des ventes des micro-entreprises exportatrices en 2015 et 2016 qu'aux meilleures performances des entrantes comparativement aux sortantes en 2015. Pour les PME, 90 % de la hausse des exportations pour cette catégorie d'entreprise vient de l'amélioration des performances à l'exportation des PME présentes en 2015 et 2016.

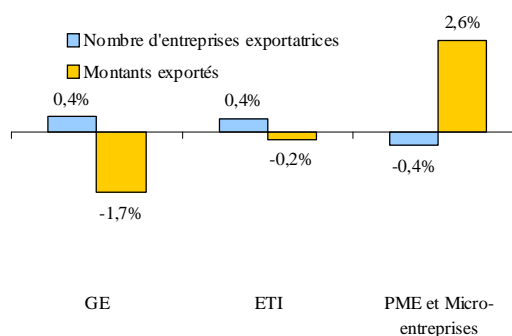
### 6. Répartition du nombre d'entreprises exportatrices et des montants exportés par catégorie (en %)



Source : Douanes.

Note de lecture : en 2016, 4 % des entreprises exportatrices sont des ETI. Elles réalisent 33 % des exportations françaises.

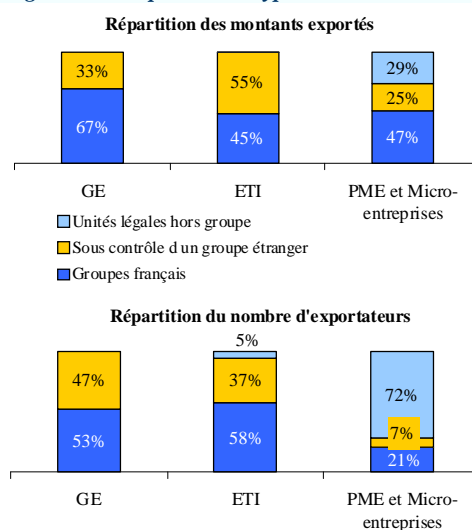
### 7. Évolution en 2016 du nombre d'entreprises exportatrices et des montants exportés par catégorie (en %)



Source : Douanes.

Note de lecture : en 2016, le nombre de PME et micro-entreprises exportatrices diminuent de 0,4 % par rapport à 2015. Dans le même temps, leurs exportations progressent de 2,6%.

### 8. Répartition des exportateurs et des exportations selon la catégorie d'entreprises et le type de contrôle



Source : Douanes.

Note de lecture : en 2016, 67 % des montants exportés par les grandes entreprises sont réalisés par des filiales de groupes français. Ces filiales représentent 53 % des grandes entreprises exportatrices.

<sup>1</sup>ETI : entreprises de taille intermédiaire

<sup>2</sup>GE : grandes entreprises

<sup>3</sup>PME : petites et moyennes entreprises

## Fort renouvellement parmi les PME et micro-entreprises

En 2016, environ 26 700 entreprises exportent au moins un bien depuis la France au cours de l'année alors qu'elles n'exportaient pas en 2015. Cela représente le quart des entreprises exportatrices recensées en 2016. En terme de montants exportés, leur importance est nettement moindre, elles réalisent seulement 1 % des exportations en 2016.

Ces nouvelles entreprises exportatrices sont indépendantes et de petite taille. Pour la quasi-totalité, ce sont des PME et des micro-entreprises (respectivement 18 % et 81 % en 2016). Peu sont liées à un groupe : 85 % correspondent à des unités légales indépendantes et seulement 15 % sont sous le contrôle d'un groupe (10 % d'un groupe français et 5 % d'un groupe étranger).

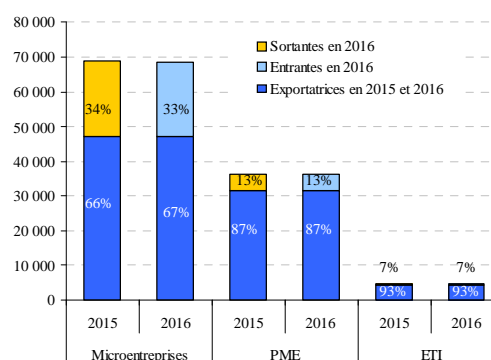
Ces nouvelles entreprises exportatrices sont très dépendantes d'un produit et/ou d'un marché : plus de 60 % n'exportent qu'un seul produit (au niveau le plus fin de la NC8) et seulement 15 % exportent au moins 4 produits. En 2016, ces nouvelles entreprises exportent en moyenne 3,8 produits contre 14,5 pour les entreprises déjà exportatrices en 2015.

Leur dépendance est aussi forte vis-à-vis des pays desservis : plus de 70 % n'exportent que vers un seul pays et seules 15 % exportent vers au moins 4 pays. En 2016, le nombre moyen de pays desservis par ces nouvelles exportatrices est estimé à 2,4 contre 7,9 pour celles déjà présentes en 2015.

Le renouvellement de ces entreprises est relativement important. Leur petite taille, le fait de ne pas être adossée à un groupe comme celui d'être dépendante d'un produit et/ou d'un pays rend fragile la présence de ces entreprises sur le marché des exportations. Ainsi, 55 % des entreprises exportatrices entrantes en 2015 n'exportent plus en 2016.

Par contre, le fait de se maintenir pour une nouvelle entrante est un indicateur de croissance sur le marché de l'exportation. En 2016, pour les entrantes 2015 qui exportent de nouveau en 2016, le nombre moyen de pays desservis progresse de 2,9 à 3,2, le nombre de produits exportés de 5,1 à 6 et surtout le montant de leurs exportations augmente de 70 %.

### 9. Évolution du nombre d'entreprises exportatrices « entrantes » et « sortantes » par catégorie



Source : Douanes.

Note de lecture : 33 % des micro-entreprises qui exportent en 2016 sont entrantes, c'est-à-dire qu'elles n'exportaient pas en 2015. Et parmi les micro-entreprises qui exportaient en 2015, 34 % sont sortantes, c'est-à-dire qu'elles n'exportent plus en 2016.

## MÉTHODOLOGIE

Le bilan sur les opérateurs du commerce extérieur recense tous les échanges de biens déclarés avec des pays de l'Union européenne et avec des pays tiers (hors Union européenne). Les opérateurs sont comptés par unité légale : un numéro SIREN affecté par l'Insee correspond à une unité légale. Ce contour ne correspond pas nécessairement à la notion d'entreprise au sens de la loi de modernisation de l'économie de 2008.

Le terme « entreprise » utilisé dans les deux encadrés précédents désigne des unités statistiques définies par l'Insee, au sens de la LME (loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie). L'Insee fournit le contour des entreprises et leurs caractéristiques, notamment la catégorie d'entreprise.

Pour en savoir plus, voir le glossaire de l'Insee Références « Les entreprises en France – Édition 2016 » à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2497096?sommaire=2497179>

Les opérateurs qui ont exporté (ou importé) moins de 460 000 euros l'année précédente ou depuis le 1er janvier de l'année en cours vers (respectivement depuis) l'Union européenne ne sont pas tenus de déposer une déclaration statistique ; néanmoins, les petits exportateurs vers l'Union européenne doivent remplir une déclaration fiscale simplifiée. Les exportateurs ici dénombrés sont ceux qui ont déposé une déclaration statistique ou fiscale. La valeur des échanges donnant lieu à une déclaration fiscale simplifiée est relativement faible, compte tenu de la règle communautaire selon laquelle les échanges au dessus du seuil doivent couvrir au moins 95 % des introductions et 97 % des expéditions.

Tous les échanges extracommunautaires sont comptabilisés depuis le 1er janvier 2010.